

RÉSULTATS

Emmanuel Macron est réélu à la présidence de la République française

Le président de la République sortant, Emmanuel Macron (La République en marche, LREM), a été réélu pour un deuxième mandat à la tête de l'État français le 24 avril avec 58,54% des suffrages. Il a devancé Marine Le Pen (Rassemblement national, RN), qui a obtenu 41,46% des voix. Les deux candidats avaient remporté respectivement 27,85% et 23,15% des suffrages lors du premier tour de scrutin le 10 avril dernier.

Le chef de l'État sortant a réussi une performance jusqu'alors inédite : il devient en effet le premier président de la Ve République à être réélu hors période de cohabitation. De son côté, Marine Le Pen essuie son troisième échec après ceux de 2012 et 2017. Elle améliore néanmoins son résultat par rapport au précédent scrutin du 7 mai 2017 : + 7,56 points.

Les cartes montrent que les électeurs d'Emmanuel Macron sont largement des urbains et des personnes diplômées, issues des catégories socioprofessionnelles les plus favorisées, tandis que les partisans de Marine Le Pen viennent des classes populaires. Beaucoup sont des laissés pour compte de la mondialisation. De même, l'électorat du chef de l'État sortant est plus âgé que celui de sa rivale. Géographiquement, il est majoritaire dans la partie ouest de la France alors que les sympathisants de la candidate du Rassemblement national vivent majoritairement dans le nord-est du pays, sur le littoral méditerranéen et dans les départements et les territoires d'Outre-mer. « *Nous avons une France âgée qui a massivement voté pour Emmanuel Macron et une France jeune qui s'est en partie détournée du scrutin* » a déclaré Bruno Jeanbart, directeur général adjoint de l'institut de sondages OpinionWay.

Une fois encore, Marine Le Pen a été battue par le front républicain, c'est-à-dire l'union des électeurs derrière le candidat qui lui est opposé pour éviter que la droite populiste arrive au pouvoir. On notera cependant que l'entreprise de dédramatisation menée par la candidate depuis plusieurs années a porté ses fruits. Cette dernière n'a certes pas remporté l'élection présidentielle, mais elle a rassemblé plus de quatre électeurs sur dix, le résultat le plus élevé jamais atteint par le Rassemblement national, un record en Europe.

La participation s'est élevée à 71,99%, soit -1,7 point par rapport au premier tour du 10 avril. Elle est la plus faible jamais enregistrée à une élection présidentielle, à l'exception de celle de 1969, lorsque les électeurs de gauche avaient, à l'appel de Jacques Duclos (Parti communiste, PCF), refusé de choisir au deuxième tour entre « *bonnet blanc et blanc bonnet* », soit entre Georges Pompidou (Union pour la défense de la République, UDR) et Alain Poher (Centre démocrate, CD). Par ailleurs, c'est la troisième fois, seulement (après les scrutins de 1969 et de 2017), que la participation est la plus faible lors du deuxième tour d'une élection présidentielle.

Résultats de l'élection présidentielle des 10 et 24 avril 2022 en France

Participation : 73,69% (1er tour) et 71,99% (2e tour)

Candidats	Nombre de voix obtenues (1er tour)	Pourcentage des suffrages recueillis (1er tour)	Nombre de voix obtenues (2e tour)	Pourcentage des suffrages recueillis (2e tour)
Emmanuel Macron (La République en marche, LREM)	9 783 058	27,85	18 779 641	58,54
Marine Le Pen (Rassemblement national, RN)	8 133 828	23,15	12 297 760	41,46
Jean-Luc Mélenchon (La France insoumise, LFI)	7 712 520	21,95		
Eric Zemmour (Reconquête)	2 485 226	7,07		
Valérie Pécresse (Les Républicains, LR)	1 679 001	4,78		
Yannick Jadot (Europe écologie-Les Verts, EE-LV)	1 627 853	4,63		
Jean Lassalle (Résistons, RES)	1 101 387	3,13		
Fabien Roussel (Parti communiste français, PCF)	802 422	2,28		
Nicolas Dupont-Aignan (Debout la France, DLF)	725 176	2,06		
Anne Hidalgo (Parti socialiste, PS)	616 478	1,74		
Philippe Poutou (Nouveau Parti anticapitaliste, NPA)	268 904	0,76		
Nathalie Arthaud (Lutte ouvrière, LO)	197 094	0,56		

Source : <https://www.resultats-elections.interieur.gouv.fr/presidentielle-2022/FE.html>

« Cette ère nouvelle ne sera pas la continuité du quinquennat qui s'achève » a affirmé Emmanuel Macron après l'annonce des résultats. « Je veux remercier l'ensemble des Françaises et Français qui, au premier et au deuxième tour, m'ont accordé leur confiance afin de faire advenir une France plus indépendante, une Europe plus forte, par des investissements et des changements profonds (...) Je sais aussi que nombre de nos compatriotes ont voté ce jour pour moi, non pour soutenir les idées que je porte mais pour faire barrage à l'extrême-droite et je veux ici leur dire que j'ai conscience que ce vote m'oblige pour les années à venir. Je suis dépositaire de leur sens du devoir, de leur attachement à la République et du respect des différences qui se sont exprimées ces dernières semaines » a indiqué le président de la République. Emmanuel Macron a promis de faire voter dès cet été une loi exceptionnelle en faveur du pouvoir d'achat et le maintien dans le temps du bouclier contenant les prix

de l'énergie si ces derniers continuent d'augmenter. La réforme des retraites, et celle des institutions, devraient constituer des priorités de son prochain quinquennat.

« Le résultat de ce soir représente en lui-même une éclatante victoire » a déclaré Marine Le Pen à l'issue des résultats. Plus exposée durant la campagne électorale de l'entre-deux-tours, elle n'est pas parvenue à s'imposer durant ces deux semaines où elle a souvent semblé hésitante et peu claire sur des sujets qui sont pourtant les thèmes de prédilection de son parti comme le référendum sur la peine de mort, l'interdiction du voile dans l'espace public, l'appartenance de la France à l'Union européenne. Marine Le Pen a déclaré souhaiter incarner un « contre-pouvoir fort », une tâche toutefois difficile eu égard au mode de scrutin en vigueur pour les élections législatives.

Agé de 44 ans et originaire d'Amiens, Emmanuel Macron est titulaire d'un Master de philosophie de l'université de Paris X (Nanterre). Il est également diplômé de Sciences Po et de l'Ecole nationale d'administration (ENA). En 2004, il est devenu inspecteur des Finances avant de rejoindre la banque d'affaires Rothschild & Co quatre ans plus tard. En 2012, il est nommé Secrétaire général adjoint de l'Elysée sous la présidence de François Hollande (Parti socialiste, PS) avant de devenir ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique en 2014 dans le gouvernement dirigé par Manuel Valls (PS). Le 6 avril 2016, Emmanuel Macron a fondé En marche, un mouvement qu'il définit comme à la fois de droite et de gauche. Il a ensuite démissionné du gouvernement pour concourir à l'élection présidentielle qu'il a remporté le 7 mai 2017. Lui qui n'avait jusque-là jamais été élu est devenu président de la République française, le plus jeune chef de l'Etat élu de l'histoire du pays. Un exploit considérant que l'accès à la magistrature suprême a demandé des décennies à chacun de ses prédécesseurs.

Le 24 avril 2022, Emmanuel Macron a donc été largement réélu son poste. Il marque de nouveau l'histoire de France en devenant le premier chef de l'Etat réélu hors période de cohabitation.

Emmanuel Macron devrait, dans les prochains jours, désigner un nouveau Premier ministre et nommer un nouveau gouvernement. Dès l'annonce de sa victoire à l'élection présidentielle s'est ouverte la campagne pour le scrutin législatif qui aura lieu les 12 et 19 juin prochains. Les Français sont appelés aux urnes pour désigner les 577 membres de l'Assemblée nationale, chambre basse du Parlement. Les opposants au président de la République ont appelé à faire de ces élections le « troisième tour » du scrutin présidentiel.

Le chef de l'Etat doit être réinvesti à son poste avant le 13 mai prochain.

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site:

www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.